

Projet de stabilisation de la plage Rochelois à Port-Cartier L'audience publique se poursuit le 17 novembre 2026

Québec, le 26 octobre 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce que la deuxième partie de l'audience publique sur le projet de stabilisation des berges du secteur de la plage Rochelois par la Ville de Port-Cartier débutera le 17 novembre 2026, à 19 h, au Centre d'action bénévole de Port-Cartier.

La deuxième partie de l'audience publique est l'occasion pour toute personne ou municipalité, tout organisme ou groupe, de s'exprimer verbalement ou à l'écrit sur le projet. La commission, mandatée d'examiner le dossier, est composée de Michel Germain, président, et de François Boulanger, commissaire.

À retenir

- Début de la deuxième partie de l'audience publique le 17 novembre 2026, à 19 h, au Centre d'action bénévole de Port-Cartier (55, boul. du Portage-des-Mousses, Port-Cartier), aussi en direct sur le site Web;
- Plusieurs façons de transmettre un point de vue sont offertes. Tous les détails sont sur la page Web du dossier;
- La commission remettra son rapport au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Protection de la biodiversité, de la Faune et des Parcs au plus tard le 19 février 2027. Il sera rendu public dans les 15 jours suivants;
- La documentation sur le projet est accessible dans le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[De quelles façons puis-je participer?](#)

[Comment se déroule la deuxième partie?](#)



– 30 –

Source :
Patrick Fournier, conseiller en communication
581 925-0696 | 1 800 463-4732
plage.rochelois@bape.gouv.qc.ca